

## **Protocole du Marché aux Truffes de Sainte-Alvère 2021-2022**

*Afin que la saison se déroule dans les meilleures conditions possibles et pour la sécurité sanitaire et le bien-être de tous nous vous remercions par avance du respect de ces mesures.*

### **Partie 1 : Déroulement du Marché aux Truffes**

### **Partie 2 : Protocole Sanitaire**

**POUR INFORMATION ET RAPPEL :** le port du masque est obligatoire sur le marché de Sainte-Alvère ; cette obligation vaut également pour le Marché aux Truffes de Sainte-Alvère.

### **PARTIE 1 : DEROULEMENT DU MARCHE AUX TRUFFES**

#### **1) Arrivée des trufficulteurs :**

NOUVEAUTE : L'accueil des trufficulteurs aura lieu sous le barnum installé sur le parvis de la Halle, côté Place du Marché aux Truffes, aux horaires habituels : **de 8 heures à 9 heures**. Aucun apporteur ne sera accepté après 9 heures.

Seul le trufficulteur et un accompagnant seront acceptés dans l'enceinte du marché aux truffes.

Les trufficulteurs devront remplir une fiche d'identification. Un numéro de téléphone est obligatoire.

#### **2) Contrôle :**

Les trufficulteurs devront présenter leur apport aux commissaires installés sous le barnum, puis après le contrôle, ils pourront aller s'installer à l'intérieur de la Halle, à l'emplacement qui leur sera indiqué.

Il conviendra de respecter la distanciation physique, notamment aux abords « du coin café ».

#### **3) Ouverture du marché**

L'ouverture du marché au public aura lieu **à 10 heures**.

## PARTIE 2 : PROTOCOLE SANITAIRE

- Le port du masque est obligatoire, seule une tolérance est accordée aux commissaires ès-qualité durant le contrôle des truffes.
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition à l'entrée du marché.
- Il conviendra de respecter la distanciation physique, notamment aux abords « du coin café » et de la sous-videuse.
- Afin de respecter la distanciation physique, l'entrée des accompagnants pourra être limitée.
- Il est demandé aux trufficulteurs de manipuler leur produit avec des gants.
- Les acheteurs ne sont pas autorisés à manipuler les produits. Une tolérance est faite dans le cas où l'acheteur souhaiterait sentir la truffe qu'il achète, si et seulement si, l'acheteur garde son masque.

En participant au Marché aux Truffes de Sainte-Alvère, chacun accepte tacitement de respecter le règlement du marché aux truffes de Sainte-Alvère ainsi que le protocole sanitaire mis en place.

Pour toutes demandes, les services de la mairie restent disponibles par mail à [service.animation@ville-sainte-alvere.fr](mailto:service.animation@ville-sainte-alvere.fr) ou par téléphone au 05.53.73.55.85.

Nous souhaitons que tous les intervenants du marché aux truffes de Sainte-Alvère puissent se sentir en sécurité et que cette saison puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

PLACE DU MARCHÉ AUX TRUFFES DE SAINT-ALVÈRE

Plan d'organisation Marché aux Truffes de Sainte-Alvère 2021-2022

